

**Objet : Marché subséquent n°3 - Taille et abattage Hiver 2021 - Accord-cadre "Prestations de tailles et d'abattages d'arbres sur la commune de Villeneuve d'Ascq"**

N° : VA\_DEC2021\_13  
Service : Direction de la VEEP

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

#### **décidons**

De conclure le marché repris en objet avec :

- Pour le lot n°1 - NORD : BREUCQ - SART - BABYLONE - RECUEIL, la société PERILHON ELAGAGE située à TEMPLEMARS (59175), Z.A. de Templemars - rue d'Ennetières, pour un montant de 4 000 € HT (4 800 € TTC).
- Pour le lot n°2 - OUEST : PRES - FLERS-BOURG - CHÂTEAU - PONT-DE-BOIS, la société SMDA située à TRAPPES (78190), 28 rue Roger Hennequin, pour un montant de 41 900 € HT (50 280 € TTC).
- Pour le lot n°3 - EST : COUSINERIE - ANNAPPES - POSTE - BRIGODE - RESIDENCE - ASCQ, la société PERILHON ELAGAGE située à TEMPLEMARS (59175), Z.A. de Templemars - rue d'Ennetières, pour un montant de 33 000 € HT (39 600 € TTC).
- Pour le lot n°4 - SUD : HÔTEL DE VILLE - TRIOLO - CITE SCIENTIFIQUE - HAUTE-BORNE, la société ECO PAYSAGES située à HAUSSY (59294), 11 bis rue Anatole France, pour un montant de 7 000 € HT (8 400 € TTC).

Imputation comptable : 61521 823 2510

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le jeudi 14 janvier 2021

Le Maire,  
G rard CAUDRON

ID t l transmission : 059-215900930018-20210101-178038-AU-1-1  
Date AR Pr fecture : mardi 19 janvier 2021